

Metz, le 17 juillet 2024

Service Aménagement, Biodiversité, Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Pascal ANDRES
Tél : 03 87 28 33 42
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Association APICOOOL
47, rue Principale
57570 PUTTELANGE-LES-THONVILLE

OBJET : Dossier de déclaration de travaux de renaturation d'un tronçon du ruisseau le Piblangerbach et de création de zones humides sur la commune de HESTROFF.
Courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération.
RÉF. : Votre dossier numéro GUN env : DIOTA-240715-085453-185-001
P.J. : 1

Messieurs,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux de renaturation d'un tronçon du ruisseau le Piblangerbach et de création de zones humides sur la commune de HESTROFF.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique numérique de l'environnement :
15 juillet 2024
- Numéro d'enregistrement au guichet unique numérique de l'environnement :
DIOTA-240715-085453-185-001
- Dossier réalisé par : **EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied à BOULAY-MOSELLE**
(Par mandat en date du 12 juillet 2024)

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet sur la forme et régulier sur le fond.

Je vous prie de trouver ci-joint le récépissé clôturant son instruction administrative.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

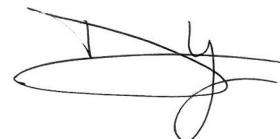
Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de la justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site internet : <https://citoyens.telerecours.fr>

Conformément à la réglementation en vigueur, une copie du présent courrier, ainsi que du récépissé précité seront affichés à la mairie de HESTROFF où cette opération sera réalisée, pendant une durée minimale d'un mois.

Le dossier de déclaration sera également consultable en mairie de HESTROFF durant la même période.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copie à :

EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied
Route de Brecklange
57220 BOULAY-MOSELLE